



# Pour la cité humaine - Les droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Date : le 22 mai 2017

Rédacteur : Pierre RAUZADA  
Co-président des Droits du piéton  
[pierre-henri.rauzada@orange.fr](mailto:pierre-henri.rauzada@orange.fr)  
[www.pietons69.e-monsite.com](http://www.pietons69.e-monsite.com)

Objet : remerciements.

Lyon 1er Adt – Fiche 14 / Annexe 1

A l'attention de monsieur Arthur REMY  
Premier adjoint au Maire du 1er Adt

Monsieur,

Je vous écris pour vous remercier très sincèrement d'avoir accepté et surtout soutenu ma demande contenue dans la Fiche 14 que je vous ai adressée le samedi 6 mai dernier.  
Ces remerciements s'adressent aussi à monsieur Sylvain JOURDAN de la Mairie du 1er ainsi qu'à la VTPCN à La Métropole.

Comme le montre la photo en page 2, grâce aux six quilles demandées dans ma Fiche 14 et installées, l'intrusion automobile quotidienne sur le trottoir est devenue impossible et donc les piétons, notamment les plus fragiles, pourront continuer leur chemin sans être obligés de descendre sur la chaussée.

Je dois même dire que je suis agréablement surpris, pour ne pas dire stupéfait de la rapidité avec laquelle cette demande a été acceptée et surtout réalisée par la Subdivision métropolitaine. En effet, il n'aura fallu que quelques jours seulement pour voir ces six quilles installées.  
D'habitude, il faut supplier, voire implorer pour parfois obtenir moins ou rien du tout.

Si l'action des bénévoles peut être davantage prise en compte, je ne peux que m'en réjouir.

Je vous adresse, Monsieur le Premier adjoint, mes salutations réellement sincères.

Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Sylvain JOURDAN / Mairie 1er
- VTPCN / La Métropole
- Conseil de quartier Bas des Pentès – Presqu'île
- Le Progrès Quartiers

AVANT / APRES

